



**CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MARS 2019
COMPTE-RENDU**

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation : 1^{er} mars 2019

Le 7 mars deux mil dix-neuf, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LE BOULAY s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Madame Stéphanie WERTHEIMER, Maire.

Etaient présents : Mmes BORDE Mylène (arrivée à 19h50), BOUHOURS Véronique (arrivée à 20h05), OUDIN Muriel, RENARD Martine, M. BEGEY Stéphane, BRUNEAU Jean-Luc, GARET Christian, GASCHET Jean-Pierre (arrivée à 20h00), JOUANNEAU Jacky, MICHENEAU Christian (arrivée à 20h15), PRIMAULT Stéphane, QUID'BEUF Marc, TERCINET Fabrice.

Absent excusé : M Christophe ROUSSEAU donne pouvoir à M. Jean-Luc BRUNEAU.

Mme Muriel OUDIN a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur Cyril REBILLARD, secrétaire de mairie, est auxiliaire de séance.

Prochains Conseils Municipaux :

- Jeudi 4 avril 2019 à 20 h. 15

Approbation du Procès-Verbal du 17 janvier 2019

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de valider le procès-verbal du 17 janvier 2019. Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 17 janvier 2019.

Décisions prises en application de l'article L. 2221-22 du CGCT

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises en application de l'article L. 2221-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

| Date | Désignation | Montant |
|------------|---|-------------|
| 17/12/2018 | Décision 2018-003 portant demande de financement pour l'aménagement des voiries | 17 600,00 € |
| 18/12/2018 | Engagement LES VERGERS DU COTEAUX jus de pommes | 300,00 € |
| 20/12/2018 | Engagement L'UNIFORM vêtements de travail | 300,00 € |
| 21/12/2018 | Engagement AUDILAB bouchon protection auditive | 100,00 € |
| 15/01/2018 | Engagement SEDI EQUIPEMENT fournitures administratives | 100,00 € |
| 15/01/2018 | Engagement LA GAZETTE DES COMMUNES abonnement annuel | 299,00 € |
| 15/01/2018 | Engagement DIRECT ENERGIE électricité pour l'année 2019 asst | 4 000,00 € |
| 15/01/2019 | Engagement DIRECT ENERGIE électricité abonnement et consommation 2019 | 15 150,00€ |
| 15/01/2019 | Engagement ESAT DES COURTIS repas restaurant scolaire janvier à juillet 2019 | 18 000,00€ |
| 15/01/2019 | Engagement FLAMAN SNC bois pour chaudière | 3 000,00€ |
| 15/01/2019 | Engagement CNAS cotisation annuelle 2019 | 2 000 ,00€ |
| 15/01/2019 | Engagement LIXXBAIL location copieur école 2019 | 1 000,00€ |
| 17/01/2019 | Engagement INTERMARCHE SOCOCHARE carburants | 1 500,00€ |
| 18/01/2019 | Engagement ORANGE téléphonie et internet | 4 000,00 € |
| 21/01/2019 | Engagement APST 37 médecine du travail 2019 | 853,20 € |
| 21/01/2019 | Engagement GLOBAL SP messagerie 2019 | 445,00 € |
| 22/01/2019 | Engagement ORANGE M2M 2019 | 108,00 € |
| 24/01/2019 | Engagement FICHOT HYGIENE produits d'entretien | 604,68 € |

| Date | Désignation | Montant |
|------------|--|-------------|
| 25/01/2019 | Engagement BRICOMARCHE fournitures diverses pour STM | 800,00 € |
| 25/01/2019 | Engagement BRICOMARCHE rideaux mairie | 264,44 € |
| 25/01/2019 | Engagement SUEZ consommation eau asst | 685,75 € |
| 25/01/2019 | Engagement SUEZ consommation eau | 1 200,00 € |
| 25/01/2019 | Engagement LA POSTE timbres pour école | 150,00 € |
| 29/01/2019 | Engagement EVERCLEAN nettoyage vitres 2019 | 964.10 € |
| 29/01/2019 | Décision 2019-01 portant demande de subventions pour les travaux d'aménagement de la phase n°1 Cœur de village | 64 090,00 € |
| 31/01/2019 | Engagement GROUPAMA Assurance 2019 | 5 500,00 € |
| 31/01/2019 | Engagement CM CIC location copieur mairie 2019 | 880,00 € |
| 01/02/2019 | Engagement LA FLORE DES JARDINS élagage des tilleuls | 1 170,00 € |
| 01/02/2019 | Engagement TOSHIBA coût copie copieur école | 600,00 € |
| 04/02/2019 | Engagement INTERMARCHE produits de soins pour école | 100,00 € |
| 05/02/2019 | Engagement L'UNIFORM vêtements travail agent technique remplaçant | 334,03 € |
| 07/02/2019 | Engagement SEDI fournitures administratives | 160,00 € |
| 08/02/2019 | Engagement DES LIVRES ET DES MOMES livres de prix | 732,00 € |
| 08/02/2019 | Engagement MAJUSCULE fournitures scolaires | 570,00 € |
| 11/02/2019 | Engagement OFFICE DEPOT fournitures de bureau | 899,76 € |
| 14/02/2019 | Engagement LA FLORE DES JARDINS entretien espaces verts la touche | 1 680,00 € |
| 14/02/2019 | Engagement SUIVIT réparation remorque | 362,47 € |
| 18/02/2019 | Engagement INFRASTRUCTURES CONCEPT maîtrise d'œuvre cœur de village phase 1 | 6 480,00 € |
| 18/02/2019 | Engagement CCCR ordures ménagères 2019 | 1 500,00 € |
| 18/02/2019 | Engagement BADABOUM tulle pour décoration sapins Noël | 134,70 € |
| 21/02/2019 | Engagement GERSTAECKER cimaises | 133,30 € |
| 21/02/2019 | Engagement REX ROTARY coût copie mairie | 1 500,00 € |
| 22/02/2019 | Engagement COLAS enrobé à froid | 500,00 € |
| 22/02/2019 | Engagement BOISSEAU matériel pour STM | 102.85 € |
| 01/03/2019 | Engagement BERNY triangle tracteur | 349,31 € |

Finances

Vote du compte de gestion 2018 commune

Madame le Maire présente le compte de gestion 2018 du comptable et le soumet au vote. Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion communal 2018 à l'unanimité.

Vote du compte de gestion 2018 assainissement

Madame le Maire présente le compte de gestion 2018 du comptable et le soumet au vote. Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion assainissement 2018 à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2018 commune et affectation du résultat

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif communal 2018 ci-dessous :

| Section fonctionnement : | En € |
|-------------------------------|---------------------|
| Total Dépenses | 504 390,69 |
| Total Recettes | 677 673,58 |
| Résultat de l'exercice | + 173 282,89 |
| | |
| Section investissement : | |
| Total Dépenses | 207 104,60 |
| Total Recettes | 93 286,96 |
| Résultat de l'exercice | - 113 817,64 |

| | |
|------------------------|--------------------|
| RESULTAT CUMULÉ | + 59 465,25 |
|------------------------|--------------------|

et demande d'affecter le résultat de la manière suivante :

| | | |
|------------------------------------|------|-------------|
| Section fonctionnement | | Recettes |
| Résultat de fonctionnement reporté | 002 | 59 465,25 € |
| Section investissement | | Dépenses |
| Solde d'investissement reporté | 001 | 50 699,83 € |
| Section investissement | | Recettes |
| Affectation | 1068 | 113 817,64 |
| Reste à réaliser – Dépenses | | 85 145,81 |
| Reste à réaliser – Recettes | | 22 028,00 |

Madame le Maire se retire de la salle et Monsieur Christian GARET prend la présidence pour le vote du compte administratif 2018 du budget communal. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif communal 2018.

Vote du compte administratif 2018 assainissement et affectation du résultat

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif assainissement 2018 ci-dessous :

| Section fonctionnement : | En € |
|-------------------------------|--------------------|
| Total Dépenses | 51 093,80 |
| Total Recettes | 87 722,83 |
| Résultat de l'exercice | + 36 629,03 |
| | |
| Section investissement : | |
| Total Dépenses | 40 169,24 |
| Total Recettes | 41 121,30 |
| Résultat de l'exercice | + 952,06 |
| | |
| RESULTAT CUMULÉ | + 37 581,09 |

et demande d'affecter le résultat de la manière suivante :

| | | |
|------------------------------------|------|-------------|
| Section fonctionnement | | Recettes |
| Résultat de fonctionnement reporté | 002 | 36 629,03 € |
| Section investissement | | Recettes |
| Solde d'investissement reporté | 001 | 952,06 € |
| Section investissement | | Recettes |
| Affectation | 1068 | |
| Reste à réaliser – Dépenses | | |
| Reste à réaliser – Recettes | | |

Madame le Maire se retire de la salle et Monsieur Christian GARET prend la présidence pour le vote du compte administratif 2018 du budget assainissement. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif assainissement 2018.

Vote du budget primitif communal 2019

Durant l'exposé du budget primitif communal 2019 de Madame le Maire, arrivée de Madame Mylène Borde à 19 h 50, de Monsieur Jean-Pierre Gaschet à 20 h, de Madame Véronique Bouhours à 20h05 et de Monsieur Christian Micheneau à 20 h 15

Le budget primitif communal 2019 est arrêté en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, chapitre par chapitre, dont les montants totaux sont les suivants :

- Section Fonctionnement : 547 317,00 €
- Section Investissement : 266 445,00 €

Le projet d'investissement est essentiellement la création d'un city stade subventionné à 20 % par le Pays Loire Touraine et à 50% du reste à charge par la communauté de communes du Castelrenaudais.

D'autres projets sont en attente car ils sont soumis à l'acceptation des demandes de subventions. Il s'agit du projet cœur de village, de la rénovation énergétique de la mairie et de la reprise de voiries de la commune.

Madame le Maire a rencontré Monsieur le Sous-Préfet afin de lui expliquer le projet cœur de village. Elle a fait aussi des démarches auprès de différents financeurs tels que le conseil départemental et le pays de Loire Touraine.

Le conseil municipal approuve le budget primitif communal 2019 à l'unanimité.

Vote du budget primitif assainissement 2019

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif assainissement 2019, arrêté en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, chapitre par chapitre, dont les montants totaux sont les suivants :

- Section Fonctionnement : 96 927,00 €
- Section Investissement : 31 771,00 €

Les projets d'investissement sont la mise en place de télésurveillance sur les deux principaux postes de relèvement et sur les réseaux rue de Vaubrahan.

Le conseil municipal approuve le budget primitif assainissement 2019 à l'unanimité.

Adhésion au groupement de commande pour le marché public de nomination d'un Délégué à la Protection des Données

Madame le Maire informe de la démarche de constitution d'un groupement de commande de plusieurs collectivités du Castelrenaudais et de la communauté de communes pour nommer un délégué à la protection des données qui est obligatoire pour toute entité dans le cadre du Règlement Général à la Protection de Données (RGPD). Le conseil municipal approuve l'adhésion au groupement de commandes à l'unanimité.

Intercommunalité

Mise à disposition du secrétaire de mairie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la communauté de communes a délibéré pour permettre de relancer la mission du secrétaire de mairie pour le dossier des associations musicales et le développement musical chez les Jeunes. Une nouvelle convention de mise à disposition a été préparée sur les mêmes bases que la précédente soit 20 heures par mois maximum.

Le conseil municipal est informé que la mission menée les six derniers mois par le secrétaire de mairie de la commune a permis de développer la communication entre les associations du territoire. Un développement de l'éveil musical va être mis en place au pôle petit enfance et une première approche avec les écoles a été créée dans le cadre des actions des Jeunesses Musicales de France qui se disent prêtes à renouveler l'expérience l'an prochain. Il est précisé qu'il y aura la création d'un comité de pilotage pour accompagner le secrétaire de mairie sur les différents projets et que l'association Crescendo a fait plusieurs concerts sur le territoire. Les objectifs sont de former les jeunes à la pratique musicale et de les faire rayonner sur le territoire.

Monsieur Christian Garet pose la question de l'emploi d'un intervenant en milieu scolaire qui tournerait sur les écoles de la communauté de communes. Ce souhait est partagé par tous les élus.

Le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition du secrétaire de mairie à l'unanimité.

Projet

Approbation du projet Cœur de village

Madame le Maire informe que des demandes de subventions ont été lancées auprès du Pays Loire Touraine et de la Préfecture pour le projet Cœur de village. Ce sont des opportunités de financement qu'il ne faut pas négliger car cela pourrait représenter un montant global de 121 630 €.

Pour cela, Madame le Maire a pris des décisions portant demande de subventions. Il serait préférable en cas de nécessité que le projet Cœur de village soit clairement acté par le Conseil Municipal. Le conseil municipal vote le lancement du projet cœur de village à l'unanimité.

Syndicats

Avis sur l'adhésion de communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire au SIEIL

Madame le Maire informe de l'adhésion au SIEIL de la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire. Comme toujours dans ce cas-là, le conseil municipal doit se prononcer sur cette nouvelle adhésion. Le conseil municipal approuve l'adhésion de la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Cœur de village : création d'un comité de pilotage pour suivre le projet.
- ✓ Permanence pour les inscriptions sur les listes électorales : elle se tiendra le samedi 30 mars 2019 de 8h à 10 h en mairie.
- ✓ Ordures ménagères salle des fêtes : des soucis dans les mises en bac des ordures ménagères ont été constatés, faut-il pour permettre une meilleure gestion des déchets par les utilisateurs de la salle :
 - o changer le règlement intérieur ?
 - o proposer une amende ?
 - o faire de la pédagogie ?La pédagogie est privilégiée.
- ✓ Qualité de l'air dans l'école : un bon niveau pour le groupe scolaire de la commune.
- ✓ Grande lessive : les productions de chacun sont attendues pour l'accrochage le jeudi 28 mars prochain dans l'après-midi. N'oubliez pas le thème « de la couleur ».
- ✓ Concert : le groupe Exo Brass se produira dans la salle des fêtes de la commune le vendredi 17 mai prochain à 20 h. 30. 35 musiciens, cuivres et percussions, pour un concert exceptionnel.
- ✓ ALSH : le travail avec la commune de Château-Renault pour la mise en place d'un nouvel ALSH est en cours et des réponses précises seront à venir dans les prochaines semaines.
- ✓ Association : la nouvelle association Bouge ton Boulay a entre 15 et 20 adhérents.
- ✓ Bilan 2018 de la Gendarmerie : baisse des vols et un exemple de la détresse des gendarmes a été donné.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Question de Monsieur Jacky Jouanneau : la hauteur des panneaux des ilots sur la RD54 ne sont-ils pas un peu bas ?
Réponse : ils sont à la hauteur réglementaire.
- ✓ Question de Monsieur Fabrice Tercinet : concernant les fiches du répertoire national des élus, est-on obligé d'y répondre ? A quoi cela sert-il ? Il y a des questions personnelles, qu'en fera t-on ?
Réponses : Le répertoire national des élus est obligatoire. Les fiches sont envoyées en préfecture et nous n'avons pas d'information sur le traitement exact opéré ensuite.
- ✓ Question de Monsieur Marc Quid'Beuf : est-il possible de faire un rappel à la population sur la tenue des chiens en laisse ?
Réponse : un article sur ce sujet sera écrit au prochain bulletin d'information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15